



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
25 avril 2013  
Français  
Original : anglais

**Session annuelle de 2013**

9-13 septembre 2013, New York

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Questions d'organisation**

**Ordre du jour provisoire, ordre du jour annoté,  
liste de documents et plan de travail**

**Note du secrétariat du Conseil d'administration**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
1. Questions d'organisation. ....	2
<i>Débat consacré au PNUD</i>	
2. Plan stratégique du PNUD pour la période 2014-2017. ....	2
3. Questions financières, budgétaires et administratives . . . . .	3
4. Programmes de pays et questions connexes . . . . .	3
5. Évaluation . . . . .	4
6. Arrangements de programmation . . . . .	4
<i>Débat consacré au FNUAP</i>	
7. Plan stratégique du FNUAP pour la période 2014-2017. ....	5
8. Questions financières, budgétaires et administratives . . . . .	5
12. Programmes de pays et questions connexes . . . . .	6
<i>Débat consacré à l'UNOPS</i>	
9. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. ....	7
10. Questions financières, budgétaires et administratives . . . . .	8
11. Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme ONUSIDA. ....	8
13. Questions diverses. ....	9
Plan de travail provisoire pour la deuxième session ordinaire de 2013 . . . . .	9



## **Point 1**

### **Questions d'organisation**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la deuxième session ordinaire de 2013 et donnera son aval au plan de travail présenté par son secrétaire. Le Conseil d'administration souhaitera sans doute aussi approuver le rapport sur les travaux de sa session annuelle de 2013. Une version préliminaire en a été distribuée aux membres du Conseil pour observations; on trouve dans le rapport définitif les observations émises.

Conformément à sa décision [96/25](#), le Conseil d'administration est actuellement saisi d'un projet de programme de travail pour 2014, dont la version définitive sera mise au point par le secrétariat en étroite consultation avec le Bureau du Conseil et qui lui sera présenté pour adoption à sa première session ordinaire de 2014.

#### *Documentation :*

Ordre du jour provisoire, ordre du jour annoté, liste de documents et plan de travail ([DP/2013/L.3](#));

Rapport sur les travaux de la session annuelle de 2013 ([DP/2013/38](#));

Décisions adoptées par le Conseil d'administration à la session annuelle de 2013 ([DP/2013/39](#));

Projet de plan de travail pour 2014 ([DP/2013/CRP.2](#)).

#### *Débat consacré au PNUD*

## **Point 2**

### **Plan stratégique du PNUD pour la période 2014-2017**

Le projet de plan stratégique du PNUD pour la période 2014-2017 a été établi à la lumière de l'examen politique quadriennal complet et des textes issus des conférences internationales des Nations Unies. Il est le fruit de longues discussions avec le Conseil d'administration, des organismes des Nations Unies, des experts indépendants et le personnel du PNUD. Le projet de plan indique que le monde traverse actuellement une phase de transition sans précédent dans laquelle l'élimination de la pauvreté est devenue possible. Il propose que le PNUD adopte une vision centrée sur cette grande avancée éventuelle : l'élimination de la pauvreté et la réduction des inégalités et de l'exclusion. Le projet de plan, annexes comprises, définit les résultats à obtenir, les approches à suivre et les mesures à prendre en ciblant à la fois les questions de développement, la revitalisation de la coopération Sud-Sud, les partenariats et la coordination, ainsi que la transformation institutionnelle qui est nécessaire pour mettre en œuvre cette vision.

#### *Documentation :*

Plan stratégique du PNUD pour la période 2014-2017 ([DP/2013/40](#))

### **Point 3**

#### **Questions financières, budgétaires et administratives**

Le budget intégré du PNUD pour la période 2014-2017 est un complément essentiel du plan stratégique du PNUD portant sur la même période. Il donne des indications sur les prévisions de ressources, qui figureront dans le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du plan stratégique. Les prévisions budgétaires ont été établies conformément au système commun approuvé dans le contexte de la feuille de route pour l'établissement d'un budget intégré du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes dans la décision 2012/27 du Conseil d'administration. Pour la première fois, une décision sera prise dans le cadre d'une seule présentation intégrée de toutes les activités financées au moyen de ressources ordinaires, domaines précédemment régis par deux modalités de financement différentes, le budget institutionnel et les arrangements en matière de programmation. Le Conseil souhaitera peut-être prendre une décision et approuver le budget intégré du PNUD pour la période 2014-2017.

Le rapport sur l'examen annuel de la situation financière comporte une étude et une analyse financières approfondies des activités du PNUD au niveau global. La section consacrée à un aperçu général donne une évaluation des résultats du Programme par source de fonds disponibles pour la programmation : ressources ordinaires, autres ressources et fonds administrés par le PNUD. Il est également tenu compte dans le rapport de l'adoption, le 1<sup>er</sup> janvier 2012, des normes comptables internationales pour le secteur public. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre une décision sur la base des éléments présentés dans le rapport.

#### *Documentation :*

Budget intégré du PNUD pour la période 2014-2017 ([DP/2013/41](#))

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives sur le budget intégré du PNUD pour la période 2014-2017 ([DP/2013/42](#))

Examen annuel de la situation financière 2012 ([DP/2013/43](#))

Informations détaillées sur l'examen annuel de la situation financière 2012 ([DP/2013/43/Add.1](#))

### **Point 4**

#### **Programmes de pays et questions connexes**

Au titre de ce point, il sera également demandé au Conseil d'administration : a) de prendre note de la première prolongation d'un an du programme de pays pour le Timor-Leste; b) d'approuver la troisième prolongation exceptionnelle d'une année du programme de pays pour la République arabe syrienne; et c) de formuler des observations sur les projets de descriptif de programme de pays pour la Namibie et le Mexique.

Comme le Conseil d'administration l'a demandé dans ses décisions 2001/11 et 2006/36, les programmes de pays suivants seront adoptés selon la procédure d'approbation tacite sans présentation ni débat, sauf si cinq membres au moins ont

informé le secrétariat par écrit avant la réunion qu'ils souhaitaient saisir le Conseil d'administration d'un programme particulier :

*Région Afrique* : Bénin, Burundi, République du Congo, Niger, Nigéria, Togo;

*Région Asie et Pacifique* : Bhoutan (programme commun de pays);

*Région Amérique latine et Caraïbes* : Cuba.

*Documentation* :

Prolongation des programmes de pays (DP/2013/44)

*Afrique*

Projet de descriptif de programme de pays pour la Namibie (DP/DCP/NAM/2)

*Amérique latine et Caraïbes*

Projet de descriptif de programme de pays pour le Mexique (DP/DCP/MEX/2)

## **Point 5**

### **Évaluation**

Dans sa décision 2013/15, le Conseil d'administration a approuvé le programme de travail pour 2013 du Bureau de l'évaluation du PNUD, tel qu'il figurait dans le rapport annuel sur l'évaluation en 2012 (DP/2013/16). Le programme de travail comprenait deux évaluations thématiques qui seraient entreprises en 2013 et s'achèveraient en 2014. En application de cette décision, un exposé oral sera présenté sur les sujets proposés pour ces deux évaluations thématiques.

## **Point 6**

### **Arrangements de programmation**

Dans sa décision 2013/4, le Conseil d'administration a « approuv[é] les principes de la présence stratégique mondiale et, étant entendu que la présence du PNUD devrait être déterminée en fonction des besoins différents des pays en matière de développement et adaptée aux priorités nationales en la matière pour y répondre de manière efficace et économique, approuv[é] l'approche de la présence physique différenciée et pri[é] le PNUD de donner dans un rapport officiel des renseignements détaillés sur son application aux pays à revenu intermédiaire où le revenu national brut par habitant est supérieur à 6 660 dollars ». Le présent document propose une approche différenciée du financement de la présence physique du PNUD dans les pays à revenu intermédiaire et les pays contributeurs nets, compte tenu des discussions et décisions connexes du Conseil sur les arrangements de programmation. Le Conseil souhaitera peut-être prendre une décision et approuver le modèle différencié proposé.

*Documentation* :

Financement de la présence physique différenciée (DP/2013/45)

*Débat consacré au FNUAP*

## **Point 7**

### **Plan stratégique du FNUAP pour la période 2014-2017**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi du plan stratégique du FNUAP pour la période 2014-2017. Ce plan réaffirme l'orientation stratégique fixée lors de l'examen à mi-parcours du plan stratégique pour la période 2008-2013, représentée par la « cible », et présente un ensemble de changements organisationnels qui en favoriseront la réalisation. Parmi ces réformes figurent le renforcement du cadre de résultats, l'adoption d'un nouveau modèle d'activité et l'amélioration des modalités de financement. Le document traite également des ressources nécessaires (y compris le système d'allocation de ressources) et de l'approche de la mise en œuvre opérationnelle du plan stratégique. Considérés conjointement, ces documents forment un ensemble qui permettra d'accroître l'efficacité et l'efficience du FNUAP, en lui permettant d'exercer une influence plus importante dans la vie des femmes, des adolescents et des jeunes du monde entier. De manière à respecter le nombre de mots maximum imposé pour les documents du secrétariat du Conseil d'administration, des informations plus détaillées, y compris le cadre intégré de ressources (assorti de tous les indicateurs d'impact, d'exécution de produit et de résultat) figurent dans des annexes distinctes accessibles sur le site Web du FNUAP.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre une décision sur le plan stratégique pour la période 2014-2017 sur la base des éléments qui y sont proposés.

#### *Documentation :*

Rapport du Directeur exécutif : Le plan stratégique du FNUAP pour la période 2014-2017 ([DP/FPA/2013/12](#))

## **Point 8**

### **Questions financières, budgétaires et administratives**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi du projet de budget intégré pour la période 2014-2017, concernant les ressources qui contribuent à la mise en œuvre du cadre intégré de résultats du FNUAP. Le budget intégré est à examiner à la lumière du plan stratégique pour la période 2014-2017 ([DP/FPA/2013/12](#)).

Le projet de budget a été élaboré compte tenu des principes suivants :

- a) l'harmonisation avec les priorités du plan stratégique, y compris le nouveau modèle d'activité régissant le mode de fonctionnement du FNUAP;
- b) l'harmonisation avec les décisions et mandats du Conseil d'administration;
- c) l'affectation aux programmes d'une plus grande part des ressources disponibles;
- et d) la mise en évidence de gains d'efficacité et de possibilités d'économie et d'optimisation des dépenses.

Les prévisions de revenus figurant dans le projet se fondent sur les indications des donateurs, les tendances d'évolution et d'autres analyses financières. Des investissements sont proposés dans le cadre du budget intégré, afin que le Fonds continue à disposer de moyens adaptés aux résultats attendus d'une organisation en

phase de croissance. Ces investissements stratégiques sont principalement axés sur les bureaux extérieurs et leur montant a été maîtrisé dans le projet de budget par le réaligement des coûts, des gains d'efficacité et des économies. En application de la résolution [67/226](#) de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, les investissements témoignent de l'importance qui continue d'être accordée aux locaux communs et au partage des services au siège et dans les bureaux extérieurs.

Pour la période 2014-2017, le FNUAP propose d'allouer 87,8 % du montant total des ressources disponibles aux activités de développement, contre 85,4 % pour la période 2010-2013. La part des ressources mises à la disposition des programmes augmentera, passant de 81,8 % pour 2010-2013 à 84,3 % pour 2014-2017.

Le FNUAP estime que 3 571 200 000 dollars pourront être affectés aux programmes pour la période 2014-2017, contre 2 647 200 000 dollars pour 2010-2013, ce qui représente une hausse de 924 millions de dollars (soit 34,9 %). Il est proposé que la part du budget intégré consacrée au budget institutionnel, qui est présentée au Conseil d'administration afin que celui-ci ouvre les crédits nécessaires, s'élève à 664 100 000 dollars. La part du budget institutionnel dans le montant total des ressources diminue donc, passant de 18,2 % à 15,7 %.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver l'ouverture de crédits d'un montant de 664,1 millions de dollars au titre du budget institutionnel pour la période 2014-2017. Il souhaitera peut-être, également sur la base des éléments qui figurent dans le document, approuver en outre l'allocation annuelle au fonds de secours d'un montant de 5 millions de dollars prélevé sur les ressources ordinaires.

Le Conseil d'administration sera aussi saisi du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget intégré du FNUAP pour la période 2014-2017. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note de ce rapport.

Le Conseil d'administration sera en outre saisi du plan d'évaluation budgétisé biennal du FNUAP. Ce document peut être consulté sur le site Web du FNUAP. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être donner des indications sur le plan d'évaluation budgétisé biennal, avant que celui-ci soit approuvé à la première session ordinaire de 2014.

*Documentation :*

Projet de budget intégré du FNUAP pour 2014-2017 ([DP/FPA/2013/14](#))

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget intégré du FNUAP pour 2014-2017 ([DP/FPA/2013/15](#))

## **Point 12**

### **Programmes de pays et questions connexes**

Le Conseil d'administration sera saisi des projets de descriptif de programme pour les pays suivants : la Namibie (région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe); la Palestine (région des États arabes); et le Mexique (Amérique latine et

Caraïbes). Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note des projets de descriptif de programme de pays pour le Mexique, la Namibie et la Palestine.

Conformément à la décision 2006/36 du Conseil d'administration, six programmes de pays et un programme commun de pays, sur lesquels le Conseil d'administration s'est précédemment penché à sa session annuelle de 2013, devraient être approuvés selon la procédure d'approbation tacite sans présentation ni débat, sauf si cinq membres au moins ont informé le secrétariat par écrit avant la réunion qu'ils souhaitaient saisir le Conseil d'administration d'un programme de pays particulier. Les programmes de pays et le programme commun de pays à approuver par le Conseil lors de la deuxième session ordinaire de 2013 concernent les pays suivants : le Bénin, le Niger, le Nigéria, la République du Congo et le Togo dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre; le Bhoutan (programme commun de pays) dans la région Asie et Pacifique; et Cuba dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

*Documentation :*

*Projets de descriptif de programme de pays*

*Région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe*

Projet de descriptif de programme pour la Namibie ([DP/FPA/DCP/NAM/5](#))

*Région des États arabes*

Projet de descriptif de programme pour la Palestine ([DP/FPA/DCP/PSE/5](#))

*Région de l'Amérique latine et des Caraïbes*

Projet de descriptif de programme pour le Mexique ([DP/FPA/DCP/MEX/6](#))

*Débat consacré à l'UNOPS*

## **Point 9**

### **Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets**

Les prévisions budgétaires de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2014-2015 sont axées sur la mise en œuvre du plan stratégique de l'UNOPS pour 2014-2017 (figurant dans le document [DP/OPS/2013/3](#)), tel qu'approuvé par le Conseil d'administration dans sa décision 2013/14. L'UNOPS a élaboré son budget pour l'exercice biennal 2014-2015 en s'alignant sur l'approche harmonisée de la budgétisation adoptée par le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF. Du fait du système d'autofinancement de l'UNOPS, le cycle biennal est le mieux adapté à la planification des recettes et des coûts. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre une décision, sur la base des éléments présentés dans le rapport.

Dans sa résolution [39/220](#), l'Assemblée générale a établi la nécessité de la communication périodique des données statistiques relatives aux achats effectués par les organismes des Nations Unies s'occupant des activités opérationnelles. Depuis 2008, et conformément à la décision 2007/38 du Conseil d'administration, le Directeur exécutif de l'UNOPS se charge d'établir et de présenter ce rapport. Le rapport de 2012 comporte un complément d'information consacré à la prise en compte de considérations environnementales, sociales et économiques dans le domaine des achats, à l'établissement duquel ont contribué des praticiens et experts

internationaux. L'analyse de la question de la prise en compte de ces considérations importantes s'appuie en outre sur des études de cas et des données provenant de l'expérience de divers pays en la matière. Le rapport comprend en outre une analyse de l'évolution des activités d'achat des Nations Unies auprès des pays en développement et en transition.

*Documentation :*

Projet de budget du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets pour l'exercice biennal 2014-2015 ([DP/OPS/2013/6](#))

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets pour l'exercice biennal 2014-2015 ([DP/OPS/2013/7](#))

Rapport statistique annuel sur les activités d'achat du système des Nations Unies en 2012 ([DP/OPS/2013/8](#))

Examen de la réserve opérationnelle de l'UNOPS ([DP/OPS/2013/CRP.1](#))

*Débat consacré aux questions communes*

## **Point 10**

### **Questions financières, budgétaires et administratives**

Le Conseil d'administration ayant adopté la décision 2012/25 et le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS ayant été priés de renforcer leur coopération dans le domaine des achats afin d'optimiser l'utilisation de leurs ressources au moyen de mesures de maîtrise des coûts et de gains d'efficacité sur le plan opérationnel et d'économies d'échelle accrus, le Conseil sera saisi d'un rapport commun dans lequel seront présentés les initiatives en matière d'achats groupés, ainsi que les projets en cours ou à venir en 2013. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note de ce rapport et formuler des observations sur les progrès réalisés en matière d'achats groupés.

*Documentation :*

Rapport du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités d'achat groupées ([DP-FPA-OPS/2013/1](#))

## **Point 11**

### **Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme ONUSIDA**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport conjoint du PNUD et du FNUAP sur la mise en œuvre des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. Le rapport met l'accent sur l'application des décisions prises par le Conseil de coordination du Programme à sa trente et unième réunion, tenue en décembre 2012. Il met aussi en évidence les contributions du PNUD et du FNUAP à la lutte menée contre le VIH. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du rapport.



*Documentation :*

Rapport sur la mise en œuvre des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme communs des Nations Unies sur le VIH/sida (DP/2013/46–DP/FPA/2013/16)

## Point 13

### Questions diverses

#### Plan de travail provisoire

#### Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS

#### Deuxième session ordinaire de 2013

(du 9 au 13 septembre 2013, New York)

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
<b>Lundi</b> <b>9 septembre</b>	10 heures-13 heures	1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session</li> <li>• Adoption du rapport sur les travaux de la session annuelle de 2013</li> </ul>
			<b>Débat consacré au FNUAP</b>
			Déclaration du Directeur exécutif du FNUAP
		7	Plan stratégique du FNUAP pour la période 2014-2017 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan stratégique du FNUAP pour la période 2014-2017</li> <li>• Budget intégré du FNUAP pour la période 2014-2017</li> <li>• Rapport du CCQAB sur le budget intégré du FNUAP pour la période 2014-2017</li> </ul>
	13 h 15-14 h 30		<i>Consultation informelle sur les points relatifs au FNUAP</i>
	15 heures-17 heures	8	FNUAP : questions financières, budgétaires et administratives ( <i>suite</i> )
		12	Programmes de pays du FNUAP et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets de descriptif de programmes de pays</li> <li>• Approbation des programmes de pays</li> </ul>
	17 heures-18 heures		<i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>
<b>Mardi</b> <b>10 septembre</b>	10 heures-13 heures		<b>Débat consacré au PNUD</b>
			Déclaration de l'Administratrice
		2	Plan stratégique du PNUD pour la période 2014-2017 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan stratégique du PNUD pour la période 2014-2017</li> </ul>

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
		3	PNUD : questions financières, budgétaires et administratives <ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget intégré du PNUD pour la période 2014-2017</li> <li>• Rapport du CCQAB sur le budget intégré du PNUD pour la période 2014-2017</li> <li>• Examen annuel de la situation financière 2012</li> <li>• Informations détaillées sur l'examen annuel de la situation financière 2012</li> </ul>
	15 heures-17 heures	3	PNUD : questions financières, budgétaires et administratives ( <i>suite</i> )
	17 heures-18 heures		<i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>
<b>Mercredi 11 septembre</b>	10 heures-13 heures		<b>Débat consacré au PNUD (<i>suite</i>)</b>
		4	Programmes de pays du PNUD et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets de descriptif de programme de pays</li> <li>• Prolongation des programmes de pays</li> <li>• Approbation des programmes de pays</li> </ul>
		5	Évaluation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposé oral des sujets proposés pour les deux évaluations thématiques restantes (décision 2013/15)</li> </ul>
	15 heures-17 heures	6	Arrangements de programmation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement de la présence physique différenciée (décision 2013/4)</li> </ul>
			<b>Débat consacré à l'UNOPS</b>
		9	Déclaration du Directeur exécutif de l'UNOPS <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2014-2015</li> <li>• Rapport du CCQAB sur le projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2014-2015</li> <li>• Rapport statistique annuel sur les activités d'achat des organisations du système des Nations Unies en 2012</li> </ul>
	17 heures-18 heures		<i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>
<b>Jeudi 12 septembre</b>	10 heures-13 heures		<b>Débat consacré aux questions connexes</b>
		10	Questions financières, budgétaires et administratives <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités d'achat groupées (décision 2012/25)</li> </ul>

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
		11	Suite donnée à la réunion du conseil de coordination d'ONUSIDA <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport sur la mise en œuvre des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida</li> </ul>
	15 heures-16 heures		<i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>
	16 heures-18 heures	13	Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption de décisions en instance</li> </ul>
		1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de plan de travail pour 2014</li> <li>• Projet de plan de travail pour la première session ordinaire de 2014</li> </ul>

**Vendredi**  
**13 septembre**